

LA POLITIQUE DE MACRON ET DU GOUVERNEMENT PHILIPPE : «L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT» !

BULLETIN NPA TECHNOCENTRE RENAULT - GUYANCOURT 29 / 06 / 2017

Avec le projet de loi « antiterroriste » présenté jeudi dernier au Conseil des ministres, le gouvernement s'apprête à faire entrer les principales dispositions de l'état d'urgence dans la « loi ordinaire » avant le 1^{er} novembre 2017.

L'ÉTAT D'EXCEPTION PERMANENT CONTRE NOS LIBERTÉS

Ce texte a été présenté par Gérard Collomb, ministre de l'intérieur, comme la « solution » pour éviter ce régime d'exception, déjà prolongé 6 fois depuis novembre 2015 et qui va l'être une fois de plus d'ici novembre. Macron veut tout simplement... le rendre permanent !

Les préfets ou le ministre de l'intérieur pourront obliger une personne à « résider dans un périmètre déterminé » sans limitation de durée, ordonner des perquisitions de jour comme de nuit, instaurer des « périmètres de protection » à l'intérieur desquels les forces de l'ordre disposeront de pouvoirs exceptionnels en matière de contrôle des personnes.

Pourtant, cet arsenal juridique et policier ne fera pas reculer la folie terroriste, comme l'ont prouvé les attentats depuis deux ans. Par contre, « l'état d'urgence permanent » permettra de viser les opposants à la politique de Macron, en leur interdisant de manifester, comme cela a été le cas en 2015 lors de la COP 21 ou en 2016 lors de la lutte contre la loi Travail. Jacques Toubon - ancien ministre de Chirac et aujourd'hui « défenseur des Droits » - a lui-même qualifié ce projet de « pilule empoisonnée ».

LA VOLONTE D'ECRASER LA CONTESTATION SOCIALE

Au moment de lancer une nouvelle offensive contre les travailleurs et les classes populaires, le gouvernement cherche surtout à se doter rapidement d'un arsenal de moyens pour criminaliser et réprimer la résistance sociale.

Avant la fin de l'été, le gouvernement veut boucler sa réforme du Code du travail, en allant encore plus loin que la « loi El Khomri ». Il veut donner au patronat le droit de négocier par entreprise les horaires de travail, les salaires et les conditions de

travail, à des conditions inférieures à celles des Conventions collectives et du Code du travail. Il veut aggraver la précarité par un recours étendu au CDD à la place du CDI et généraliser le CDI « de chantier » à d'autres secteurs que le bâtiment. Il veut faciliter les licenciements en permettant aux multinationales de licencier dans leurs filiales, même si elles réalisent de juteux profits au niveau du groupe. Il veut plafonner les indemnités pour licenciement abusif et limiter les possibilités de saisir les prud'hommes.



En légiférant par ordonnances, Macron espère prendre de vitesse toute tentative d'organiser une mobilisation contre sa «loi travail». Dès ce mercredi, le gouvernement a présenté la loi d'habilitation pour légiférer par ordonnances, qu'il fera voter au parlement fin juillet. Ceci pour que le 20 septembre, le Conseil des ministres adopte ces ordonnances, avec effet immédiat.

L'URGENCE D'UNE RIPOSTE DANS LES ENTREPRISES ET DANS LA RUE

C'est une preuve supplémentaire de l'urgence à rompre avec la passivité des dirigeants des grandes confédérations syndicales – embourbés dans des rencontres bilatérales avec le gouvernement – et à préparer l'affrontement. Le lendemain du 2nd tour des législatives, à l'appel de syndicats, d'associations et de militants rassemblés pour la construction d'un «Front social», des milliers de personnes, dans une quarantaine de villes, ont manifesté dans la rue leur détermination à ne pas se laisser faire. Ce n'est qu'un début qui doit nous encourager à réunir les conditions pour un mouvement d'ensemble des salariés, des jeunes, des privés d'emplois...

Comme nous l'avons fait l'an dernier contre la loi El Khomri, mais cette fois pour gagner !

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Tracts, actus, infos, tout sur l'actualité des luttes dans notre secteur automobile.

Et aussi sur Facebook ...



PROJET DE CAISSE NOIRE DE GHOSN : UN « ROMAN »

A l'AG des actionnaires du 15 juin, Carlos Ghosn n'a pas démenti le projet "Newco" aux Pays-Bas, société créée spécialement pour lui et ses copains dirigeants de l'Alliance. Objectif de ce montage : se partager à 6 un super bonus de 26 millions d'euros en sus de leurs rémunérations. Un encouragement à «poursuivre les opportunités de synergies» (suppression des doublons...) sur le dos des salariés Renault, Nissan et Mitsubishi. Explication du N°1 : « *Qu'un consultant ait fait une étude, c'est vrai. De là à en déduire que nous allons prendre une décision, c'est un roman !* »

ILS TRAVAILLENT GRATOS POUR CARLOS GHOSN

Carlos Ghosn a de la chance. Des astuces pour mettre discrètement des millions au chaud en contournant les règles ? Des sociétés de consulting montent spontanément des dossiers personnalisés à son attention. Etudes 100% gratos, si on en croit notre PDG : « *Toutes les semaines, nous avons des propositions de banques ou de consultants parce que nous sommes un objet d'intérêt et nous sommes très ouverts. Quand on vient nous voir avec des idées, nous écoutons.* ». Des bénévoles du consulting humanitaire ...

REPRESSION EN TURQUIE: RENAULT SUR LISTE NOIRE

Suite aux violations répétées des droits des travailleurs à l'usine Renault-Bursa (Turquie), la banque suédoise SEB vient d'inscrire Renault sur liste noire. Depuis février 2016, en violation des normes de l'Organisation Internationale du Travail, 76 personnes ont été licenciées. Et 600 autres ont été contraintes à démissionner avec indemnités, notamment après avoir été intimidées à leur domicile ou à leur poste de travail. Les méthodes brutales de Renault pour exploiter à fond ses salariés indisposent même les banques.

REAGIR CONTRE LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL

Le projet de loi d'habilitation pour légiférer cet été par ordonnances contre le code du travail a été présenté le 28 juin. La veille, à l'appel des syndicats CGT-FO-Solidaires-Unef-FSU rejoints par des associations comme ATTAC et des partis politiques dont le NPA, 1 200 personnes ont manifesté devant l'Assemblée Nationale. Le 19 juin déjà, les rassemblements et manifestations organisés par le Front Social dans une quarantaine de villes avaient regroupé des milliers de manifestants. Ni trêve électorale ni trêve estivale pour défendre les acquis du droit du travail !



GM&S : RENAULT ET PSA LIQUIDENT 277 EMPLOIS

Le tribunal de commerce de Poitiers rendra sa décision demain sur la liquidation de l'équipementier GM&S. A ce jour, l'offre de reprise de GMD est bidon. « *Le ministère continue à se foutre de notre gueule et les constructeurs aussi* » concluent les représentants des 277 salariés. Renault et PSA, donneurs d'ordre de GM&S, ont consenti à garantir chacun 12 et 10 millions d'€ de commandes. Bien moins que le super bonus des 6 principaux dirigeants de l'Alliance... Exproprier les constructeurs et intégrer les sous-traitants et équipementiers au sein d'un pôle public automobile, géré par les salarié(e)s et non par les capitalistes, voilà qui permettrait de produire pour les usagers et préserver les emplois.

RENAULT : UN MILLIARD POUR LES ACTIONNAIRES

Après avoir accepté la rémunération de Carlos Ghosn, l'assemblée des actionnaires a entériné, avec le concours des représentants de l'État, le versement d'un milliard d'euros de dividendes (3,15 € par action, gagnés par les rentiers sans rien faire). En hausse de 30 % (2,40 € en 2016), alors que nos salaires sont bloqués depuis des années. Il faut remonter à 2008 pour retrouver un tel niveau (3,80 € par action). Juste avant la crise qui allait créer la violente récession automobile. Ils nourrissent les crises par leur soif de profit. Assez du blocage de nos salaires et du racket sur notre travail !



MICHELIN : MOINS 1500 EMPLOIS EN FRANCE

La restructuration est mondiale, à la mesure du n° 1 mondial du pneumatique. Et pourtant Michelin a fait plus de 1,6 milliard d'euros de profit en 2016 sur 21 milliards de chiffre d'affaires : rentabilité record avec une marge opérationnelle de 12,9%. Aucun doute : ces licenciements visent à faire encore plus de profits ! Michelin a choisi son moment : annonce juste après les élections et mise en oeuvre après les ordonnances Macron. Il n'y a donc rien à négocier : la riposte s'impose dès cet été, avant les ordonnances contre le code du travail.

SI VOUS APPRÉCIEZ CE BULLETIN, AIDEZ LE NPA !

Les dons ouvrent droit à réduction d'impôt (66%)

Chèque : à l'ordre de «NPA souscription» à renvoyer à NPA souscription - 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil

Paiement en ligne : www.npa2009.org/souscription

Association de financement «NPA souscription» - 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil - Agrément de la CNCCFP 06/04/2009